



## COMMENT GARDER L'ISO FONCTIONNALITE

### FONCTIONNALITES

#### Modifications

Remplacement du taux horaire de l'intervenant par des taux valides pour une période

Données variables

Saisie des temps

Saisie des temps

Saisie des temps

Modification des temps comptabilisés

Transfert en comptabilité des temps et éléments variables

Données variables

Autorisations des associations de segments

Fiche individuelle de pointage

Sas sur les intervenants

Justification de la valorisation des pointages

Modification du taux horaire des temps

### MODULES

#### Nouveautés

INDSPRD - Indicateurs produits

Ce document présente les évolutions survenues sur le module Qualiact® Temps et Activités en H1.01.

## **Comment garder l'iso fonctionnalité**

Aucune modification de paramétrage n'est nécessaire pour que le fonctionnement soit comme avant le passage de la release.

## Fonctionnalités

### Modifications

#### Remplacement du taux horaire de l'intervenant par des taux valides pour une période

Le champ "Taux normal de valorisation" de l'intervenant est remplacé par un taux valide pour une période.

##### **Explications**

Le champ correspondant au taux horaire a été supprimé au niveau de l'intervenant. Ajout d'une nouvelle gestion des taux horaires par intervenant et par période.

Prise en compte de ce taux à la place du taux horaire unique de l'intervenant.

##### **Transactions concernées (ou liste des modifications)**

Le taux horaire normal de l'intervenant est maintenant valide pour une période.

Pour initialisation, les taux horaires des intervenants de GINTE ont été repris dans GAIT avec une période de validité maximale.

##### **GAIT - Taux horaires par intervenant (Transaction QTIAIT)**

Lors de la création d'un intervenant, si sa qualification est renseignée et si un taux normal de valorisation est précisée pour cette dernière (GQUA), création d'un enregistrement avec ce taux pour la période maximale (GAIT).

##### **GINTE - Intervenants (Transaction QTIINT)**

Suppression du champ correspondant au taux horaire unique par intervenant :

##### **GINTE - Intervenants (Transaction QTIINT)**

##### **GTINTE - Intervenants de transfert (Transaction QTITIN)**

##### **CSINTE - Sélection des intervenants (Transaction QCSINTE)**

##### **TSINTE - Sélection des intervenants (Transaction QTSINTE)**

Le taux horaire édité sur la fiche intervenant est maintenant issu des taux de l'intervenant (GAIT) : il s'agit du taux horaire valide à la date d'édition.

Il n'est plus possible de trier les intervenants par taux horaire.

Ajout d'une option à la soumission permettant d'éditer ou non les taux horaires de l'intervenant.

##### **EINTE - Edition des intervenants (Transaction QTEINT)**

Sas sur les taux horaires datés des intervenants :

##### **GTAIT - Taux horaires par intervenant de transfert (Transaction QTITIST)**

##### **TTAIT - Intégration des taux horaires/intervenants du sas (Transaction QTTTIST)**

Modification de masse des intervenants : la modification du taux horaire des intervenants n'est plus possible ici, l'occurrence THT a été supprimée.

##### **GMINTE - Modification de masse des intervenants (Transaction QTIMIN)**

Modification des taux horaires des intervenants à partir de leur qualification : des critères ont été ajoutés à la soumission. Il s'agit de la période de validité, du critère "Remplacer" et de la possibilité de lancer le traitement en simulation.

Le remplacement concerne les taux éventuellement existants dans GAIT pour la période traitée :  
- s'il n'est pas demandé, ce traitement crée des enregistrements dans GAIT avec le taux de la qualification afin de couvrir la période soumise. Les enregistrements existants sur la période ne sont pas touchés ;  
- si le remplacement est demandé, même traitement que précédemment mais le taux des enregistrements existants sur la période est modifié par celui de la qualification pour la période traitée.  
Pour chaque intervenant, la période soumise peut être restreinte par sa présence à l'effectif (date d'entrée et date de sortie de GINTE).

**TMINTE - MAJ taux horaire intervenants à partir qualif. (Transaction QTMIN)**

Saisie des temps : le taux horaire n'est plus recherché dans GINTE mais dans GAIT. Au niveau de chaque ligne de temps, enregistrement du taux horaire de GAIT valide à la date de la ligne de temps si renseignée, sinon valide pour la période des temps.

**GTMP - Saisie des temps (Transaction QTITPS)**

Modification du taux horaire des temps : modification avec le taux horaire de GAIT valide à la date de la ligne de temps.

**GMTX - Modification du taux horaire des temps (Transaction QTIMTX)**

Calcul des indemnités de déplacements : utilisation du taux horaire valide dans GAIT lors du calcul des indemnités de détente lorsque l'indemnisation se fait en temps de trajet.

**TEVD - Calcul des indemnités variables de déplacement (Transaction QTTEVD)**

Valorisation des pointages avec prise en compte des éléments variables : utilisation du taux horaire valide dans GAIT lors du calcul du repos compensateur des intérimaires.

**TVAP - Valorisation des pointages (Transaction QTTVAP)**

Génération des temps des absences : utilisation du taux horaire valide dans GAIT à la date de l'absence.

**TDAB - Génér. des temps à partir des absences (Transaction QTTDAB)**

## Données variables

Interdire toute action sur les primes à partir d'une étape.

### Explications

Il est possible d'interdire l'insertion, la modification et la suppression des primes si tous les temps de la période de validité sont au-delà de l'étape maximale de MAJ de GCQTA.

### Transactions concernées (ou liste des modifications)

**GDVA - Données variables (Transaction QTIDVA)**

**GDVA2 - Données variables (Transaction QTIDVA2)**

### Mise en place

Pour activer le contrôle, positionner à A la valeur testée 1 de l'occurrence CTLMAJDVA du paramètre AUTQTA.

## Saisie des temps

Possibilité de saisir des temps pour une période supérieure au mois.

### **Explications**

Jusqu'à présent, la période maximale de saisie des temps était le mois. Il est désormais possible de saisir des temps sur une période plus large (saisie du budget annuel par exemple) si les étapes de la classe (GETCT) ne comportent pas les traitements suivants :

- Calcul des indemnités de déplacements (TEVD) ;
- Valorisation des pointages (TVAP) ;
- Transfert en comptabilité (TTCT)

(il s'agit des traitements ayant respectivement pour objet qttev.d.sqt, qttvap.sqt ou qtttct.sqt). Si l'un de ces traitements est présent, date de début et date de fin de période doivent avoir le même mois.

### **Transactions concernées (ou liste des modifications)**

**GTMP - Saisie des temps (Transaction QTITPS)**

## **Saisie des temps**

Possibilité de désactiver la proposition de la classe de temps par défaut.

### **Explications**

Il est possible de ne pas avoir de proposition de la classe par défaut en positionnant à N le paramètre CLA lié au mnémonique.

Cela peut permettre de saisir la classe lors de la saisie des temps ou d'obtenir la proposition de la valeur enregistrée pour la classe lors du paramétrage des valeurs par défaut du mnémonique.

### **Transactions concernées (ou liste des modifications)**

**GTMP - Saisie des temps (Transaction QTITPS)**

### **Mise en place**

Positionner à N le paramètre CLA lié au mnémonique.

Si ce paramètre n'existe pas ou est positionné à O, proposition de la classe par défaut qui est alors recherchée dans l'ordre suivant :

- classe de l'intervenant (GINTE) ;
- classe précisée au niveau de la qualification de l'intervenant (GQUA) ;
- classe ayant la case "Proposée par défaut" cochée (GCQTA).

## **Saisie des temps**

Possibilité d'imposer un multiple pour la durée saisie.

### **Explications**

Le multiple imposé doit être précisé par classe de temps et unité de saisie. Le contrôle de la durée est fait lors de l'enregistrement d'une ligne de temps.

### **Transactions concernées (ou liste des modifications)**

**GTMP - Saisie des temps (Transaction QTITPS)**

### **Mise en place**

Paramètre QTEQTPL :

- occurrence = classe de temps ;
- chaîne 1 = unité de saisie des temps ;

- valeur 1 = multiple imposé pour les temps saisis.

Contrôle que la durée saisie soit un multiple de la valeur 1 si la classe de temps est égale à l'occurrence et si l'unité de saisie des temps est égale à la chaîne 1.

## **Modification des temps comptabilisés**

La date de comptabilisation des OD de régularisation des temps peut être reprise de la pièce d'origine.

### **Explications**

Se reporter à l'occurrence TRFCPT1 du paramètre AUTQTA : le texte permet de paramétrer la date comptable de l'écriture de régularisation générée via le bouton "Comptabiliser les MAJ" de GTMPM.

### **Transactions concernées (ou liste des modifications)**

**GTMPM - Modification des temps comptabilisés (Transaction QTITPSM)**

### **Mise en place**

Si le texte de l'occurrence TRFCPT1 du paramètre AUTQTA est vide, la date comptable est égale à celle de la pièce origine, c'est-à-dire celle de la pièce enregistrée au niveau des temps lors de la comptabilisation initiale.

## **Transfert en comptabilité des temps et éléments variables**

Possibilité de transférer en comptabilité les données variables (GDVA) sans utiliser les données calculées dans la justification de la valorisation des pointages (GJVP) par le traitement de valorisation des pointages (TVAP).

### **Explications**

Le transfert en comptabilité prend en compte les données variables des établissements soumis définies sur la période à transférer et n'ayant pas déjà fait l'objet d'un transfert (genre différent de "T").

Un mouvement est généré, soit par donnée variable, soit par regroupement des données variables suivant les données analytiques (compte, poste, unité d'oeuvre, CGR A et CGR B), avec les informations suivantes :

- numéro de mouvement (NUMOCMVC) : compteur incrémenté de 10 en 10 ;
- compte (CPTOCMVC) : compte de la donnée variable (CPTQTDVA). Il doit être en génération de pièce interdite ;
- CGR A : (CGROCMVC) : CGR A de la donnée variable (CGRQTDVA) ;
- CGR B : (BUDOCMVC) : CGR B de la donnée variable (CGBQTDVA) ;
- poste (POSOCMVC) : poste de la donnée variable (POSQTDVA) ;
- montant débit (MTDOCMVC) : montant de la donnée variable (MNTQTDVA) ;
- dossier (DOSOCMVC) : lors d'une génération sans regroupement : numéro de la donnée variable. Lors d'une génération avec regroupement, la zone n'est pas renseignée.

D'autre part, suivant le paramètre PR1 positionné au traitement, le code de l'intervenant est positionné dans une des zones du mouvement.

Le genre de chaque donnée variable correctement transférée est positionné à la valeur "T".

### **Transactions concernées (ou liste des modifications)**

**TTCT - Transfert des temps en comptabilité (Transaction QTTTCT)**

### **Mise en place**

Positionner à O le paramètre PR8 lié au traitement.

**Remarque** : si les paramètres PR5 et PR8 sont tous deux positionnés à O, les primes sans temps sont comptabilisées en utilisant leurs données de GJVP.

## Données variables

Les champs type, nature et genre ne sont plus duplicables.

### **Explications**

Ces champs sont utilisés par des traitements, les paramètres associés sont passés du type "utilisateur" au type "technique".

Le type et la nature sont utilisés pour les éléments variables correspondant :

- aux primes récurrentes (valeurs réservées : type = "PR", nature = "G"), générées par le traitement TVAP à partir des primes récurrentes contenues dans GPREC ;
- aux indemnités de déplacement (valeurs réservées : type = "D", nature = "G"). Il s'agit des indemnités liées aux voyages de détente ou à l'application des actions liées aux absences au cours des grands déplacements. Elles sont générées par le traitement TEVD.

Le genre est utilisé pour marquer les enregistrements pris en compte lors du transfert en comptabilité (genre passé à T par le traitement TTCT).

Les primes sans temps ne sont pas concernées : leur marquage lors de la comptabilisation se fait via le statut de GJVP.

### **Transactions concernées (ou liste des modifications)**

**GDVA - Données variables (Transaction QTIDVA)**

**GDVA2 - Données variables (Transaction QTIDVA2)**

## Autorisations des associations de segments

Possibilité de définir les associations de segments autorisées pour le CGR analytique des temps.

### **Explications**

Il est possible de référencer les associations de segments autorisées dans la saisie des temps. Ces données peuvent ensuite être exploitées via une liste de valeurs spécifique.

Le département et la catégorie sont facultatifs ; ils permettent d'affiner les associations autorisées pour l'intervenant.

### **Transactions concernées (ou liste des modifications)**

**GAAS - Autorisations des associations de segments (Transaction QTIAAS)**

## Fiche individuelle de pointage

Corrections.

### **Explications**

RAZ au niveau de l'intervenant des cumuls des heures supplémentaires.

Suppression du symbole de la devise sur les montants des indemnités.

### **Transactions concernées (ou liste des modifications)**

**EFIP - Edition fiche individuelle de pointage (Transaction QTEFIP)**

## Sas sur les intervenants

Modifications au niveau des grilles.

### ***Explications***

Largeur des colonnes revue et ajout de l'état dans la grille des paramètres standards.

### ***Transactions concernées (ou liste des modifications)***

**GTINTE - Intervenants de transfert (Transaction QTITIN)**

## **Justification de la valorisation des pointages**

Ajout de colonnes manquantes dans la grille.

### ***Explications***

Ajout des colonnes "montant de base", "montant brut complémentaire" et "montant des heures majorées" dans la grille.

### ***Transactions concernées (ou liste des modifications)***

**GJVP - Justification de la valorisation des pointages (Transaction QTIJVP)**

## **Modification du taux horaire des temps**

Correction.

### ***Explications***

Correction d'une anomalie lorsque l'actualisation était demandée à partir du taux horaire de l'intervenant : message intempestif "QTPL344 Le taux 1 doit être renseigné (taux normal de comptabilisation de l'intervenant)".

### ***Transactions concernées (ou liste des modifications)***

**GMTX - Modification du taux horaire des temps (Transaction QTIMTX)**

## Modules

### Nouveautés

#### **INDSPRD - Indicateurs produits**

Ajout de nouveaux indicateurs dans Qualiact® Temps et Activités.

##### ***Explications***

Pyramide des âges des intervenants

Age moyen des intervenants

Effectif par coefficient

Effectif par type de contrat

Effectif par catégorie